
**5^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 29 septembre 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Présidente
M ^{me} Kesso Imane Habiba	Vice-présidente
M. Olivier Lacombe	Secrétaire
M ^{me} Andréa Giguère	Trésorière
M. Jacques Pelchat	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Duchesne	Administratrice
M. Luc Fournier	Administrateur
M ^{me} Valérie Poirier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon Pelletier	Conseiller, en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Louise Fantini	Administratrice
M. Martin Noël	Administrateur
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de- Sainte-Foy

1 citoyenne est présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Marie-Ève Normandeau ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance virtuelle (Zoom).

2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER EN PERIODE ELECTORALE

M^{me} Anne Corriveau fait une courte apparition pour saluer brièvement les membres du Conseil et les remercie de leur implication. Elle souligne qu'étant donné la campagne électorale qui est débutée, elle ne sera pas présente aux rencontres du Conseil précédant l'élection municipale du 7 novembre.

M^{me} Marie-Ève Normandeau informe les administratrices et les administrateurs du départ de M. Jean-Luc Lavoie du CQPSF. En effet, comme il est candidat aux prochaines élections, il ne peut faire partie d'un Conseil de quartier, ce dernier étant un organe apolitique de participation citoyenne.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-Ève Normandeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M^{me} Marie-Ève Normandeau suggère l'ajout du sujet «Projet de résolution sur le déneigement du boisé des Compagnons» au point *Affaires et dossiers en cours*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance	19 h 00
2. Fonctionnement du conseil de quartier en période électorale	19 h 01
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 23 juin 2021	19 h 05
5. Communications publiques	19 h 10
6. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 20
7. Affaires et dossiers en cours	19 h 30
• Plan d'action 2021-2023	
• Projet de modification au règlement d'urbanisme – Campanile	
• Programme de mobilisation –stratégie de sécurité routière	
• Fêtes de quartier en collaboration avec les Loisirs Saint-Benoît	
• Table de concertation vélo	
• Mise à jour de la page du conseil sur le site Web de la ville	
8. Période d'information par les membres du conseil municipal	20 h 30
9. 2 ^e période de questions et commentaires du public	20 h 40
10. Fonctionnement du conseil	20 h 50
11. Divers	20 h 55
12. Levée de la séance	21 h 00

RÉSOLUTION 21-CA-25

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyé par M^{me} Marie-Ève Duchesne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 23 JUIN 2021

M^{me} Marie-Ève Normandeau demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal de la dernière assemblée régulière du Conseil.

RÉSOLUTION 21-CA-26

Sur proposition de M. Olivier Lacombe, appuyé par M. Luc Fournier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 23 juin 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

M^{me} Marie-Ève Duchesne résume aux membres le bilan des actions de communications effectuées depuis le 23 juin dernier (annexe 1). Elle mentionne notamment la publication d'un article dans le Journal de Sainte-Foy du mois d'août, qui soulignait le quinzième anniversaire du Conseil de quartier.

6. 1^{ERE} PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

7. AFFAIRES ET DOSSIERS EN COURS

7.1 Plan d'action 2021-2023

M^{me} Marie-Ève Normandeau fait part du travail effectué en séances de travail durant l'été. Elle suggère aux membres de se rencontrer au cours d'une ultime séance pour peaufiner une dernière version du plan d'action.

7.2 Projet de modification au règlement d'urbanisme – secteur Campanile

M. Jacques Pelchat résume la rencontre du Conseil d'Arrondissement du 7 juillet à laquelle il a participé au sujet du [projet de modification au règlement d'urbanisme du secteur Campanile](#).

Il mentionne que la Ville a accepté la recommandation du Conseil de quartier et de certains citoyens de ne pas autoriser l'aménagement, en façade, d'unités résidentielles au rez-de-chaussée du 901 rue Laudance. Les deux demandes de modification à la grille d'urbanisme portant sur (a) l'autorisation de l'usage *habitation*

avec services communautaires (H2) à tous les étages d'un bâtiment et (b) la diminution du nombre d'étages minimum à 2 au lieu de 3 pour être conforme au *Plan directeur d'aménagement et de développement* de la Ville de Québec (PDAD) ont été approuvées.

7.3 Programme de mobilisation – stratégie de sécurité routière

M^{me} Andréa Giguère a rencontré les responsables des conseils d'établissement des écoles Filteau et du Campanile au sujet du projet de sécurité routière qui portera sur la sécurité à vélo. Une autre séance de travail se tiendra en octobre afin que le projet soit déposé à la Ville avant la date butoir.

7.4 Fêtes de quartier en collaboration avec les Loisirs Saint-Benoît

M^{me} Marie-Ève Normandeau revient sur la participation des membres du CQPSF lors de la Fête du Canada, le 1^{er} juillet, où trois membres ont été bénévoles, de même qu'à la Fête du Campanile, samedi le 21 août, où six administrateur.trice.s ont tenu un kiosque pour informer les citoyens de l'existence et du rôle d'un Conseil de quartier.

7.5 Table de concertation vélo

Il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment.

7.6 Mise à jour de la page du conseil sur le site Web de la ville

M^{me} Marie-Ève Normandeau remercie M. Dave Gagnon Pelletier pour la mise à jour de la page.

7.7 Projet de résolution sur le déneigement du boisé des Compagnons

M. Luc Fournier fait part du nombre croissant de marcheurs dans les sentiers du boisé des Compagnons durant la saison hivernale. Les sentiers piétonniers sont parfois mal balisés ou finissent par empiéter sur les pistes de ski de fond. Il propose au Conseil de demander à la Ville d'améliorer l'aménagement des pistes piétonnières dans le boisé.

RÉSOLUTION 21-CA-27

Résolution sur l'entretien hivernal du boisé des Compagnons-de-Cartier

ATTENDU QUE des résidents du quartier ont signifié à plusieurs reprises qu'il serait souhaitable que le sentier du boisé des Compagnons-de-Cartier soit accessible pour la marche et non uniquement pour le ski de fond en hiver;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier a adopté une résolution en ce sens en 2019 (CQPSF-19-CA-50);

ATTENDU QUE l'entente notariée de 2005 entre la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec, laquelle stipulait que l'entretien des sentiers hivernaux du boisé est de la responsabilité de la Ville de Québec, a été revue pour y inclure l'aménagement d'un usage piétonnier hivernal;

ATTENDU QUE l'entente révisée n'ayant pas été ratifiée au début de la saison hivernale 2020-2021, la Ville de Québec a tout de même aménagé un sentier de marche en plus des pistes de ski de fond dans le boisé;

ATTENDU QUE la Ville a indiqué au Conseil de quartier que cet aménagement hivernal devrait être bonifié à l'hiver 2021-2022, notamment par l'ajout de signalisation dans le boisé;

ATTENDU QUE le respect des mesures sanitaires de distanciation sociale chez les marcheurs a fait en sorte que le sentier piétonnier a empiété sur les pistes de ski de fond durant l'hiver 2020-2021;

ATTENDU QU'il est souhaitable de résoudre pour la prochaine saison hivernale ce conflit d'usage, notamment attribuable à une confusion quant au partage du sentier entre la marche et le ski de fond, dans le boisé des Compagnons-de-Cartier;

ATTENDU QU'il est nécessaire de conserver les arbres matures en santé dans le boisé des Compagnons-de-Cartier;

IL EST RÉSOLU sur proposition de Luc Fournier, appuyée par Olivier Lacombe, que le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy recommande à la Ville de Québec que les pistes de ski de fond et le sentier de marche hivernale qui seront aménagés dans le boisé des Compagnons-de-Cartier à l'hiver 2021-2022 :

1° soient aménagés, entretenus ou balisés de manière à ce que la cohabitation de ces deux usages du boisé soit possible, et ce, sans empiétement de l'un sur l'autre;

2° permettent le respect des mesures sanitaires ordonnées en vertu de l'article 123 de la Loi sur la santé publique (chapitre S-2.2, RLRQ) dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 par décret du Gouvernement (D177-2020, (2020) GOQ II, 1101.);

3° ne nécessitent pas l'abattage d'arbres matures en santé.

Adoptée à l'unanimité

8. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau étant absente, il n'y a pas d'intervention.

9. 2^e PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

11. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

M^{me} Marie-Ève Normandeau revient sur la rencontre du 23 septembre dernier, à laquelle tous les président.e.s des Conseils de quartier avaient été convié.e.s pour discuter des éléments qui fonctionnent bien et moins bien quant au rôle et aux

procédures des Conseils de quartier, dans le cadre de la nouvelle Politique de consultation publique de la Ville de Québec.

Elle annonce qu'il y aura création d'un sous-comité pour les communications publiques avec la Ville. Plus de détails suivront en novembre.

Correspondance : Une citoyenne a écrit au Conseil. M^{me} Marie-Ève Normandeau a répondu à la citoyenne par courriel et M. Jacques Pelchat assurera un suivi par téléphone.

Trésorerie

M^{me} Andrée Giguère indique qu'il reste un solde de 855,29 \$ au compte.

Elle mentionne qu'elle a effectué la mise à jour et l'enregistrement annuel du Conseil auprès du *Registraire des entreprises* (REQ) pour les années 2020 et 2021.

RÉSOLUTION 21-CA-28

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyé par M^{me} Marie-Ève Normandeau, il est résolu d'octroyer 95,04 \$ à M^{me} Andrée Giguère pour le remboursement du paiement des frais annuels au REQ pour les années 2020 et 2021.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 21-CA-29

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Normandeau, appuyée par M. Olivier Lacombe, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

Il n'y a pas de sujets à aborder.

13. LEVEE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance. Il est 20 h 00.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marie-Ève Normandeau et M. Olivier Lacombe.

M^{me} Marie-Ève Normandeau, présidente

M. Olivier Lacombe, secrétaire

Annexe 1

Bilan des actions de communication depuis le 23 juin 2021

Médias locaux (1)

- 3 août – présentation des membres du Conseil dans le Journal de Sainte-Foy

Publications Facebook (4)

- 25 juin – Relâche du Conseil pour l'été
- 27 juin – Fête du 1^{er} juillet des Loisirs Saint-Benoît
- 7 juillet – 5@7 des Amis du boisé Neilson
- 20 août – Fête de quartier

Nb de membres du groupe Facebook (136), soit une augmentation de 31

- + 6 suivant la rencontre du Conseil du 23 juin
- + 12 suivant la publication du Journal de Sainte-Foy le 1^{er} août
- + 6 suivant la fête de quartier du 21 août
- + 7 en septembre

Louise Fantini, CQPSF